

PÊCHE: CONDUITES DANGEREUSES

Guide des espèces vendues en supermarchés issues principalement d'une pêche non durable



Comment agir ?

Posez-vous ces 3 questions quand vous achetez du poisson :

Quelle est cette espèce ?

C'est le minimum que votre commerçant devrait pouvoir vous dire, et cela vous permettra d'éviter certaines espèces pour lesquelles Greenpeace appelle à un moratoire⁶ ; demandez à votre commerçant d'arrêter de vendre ces espèces. Pour les autres espèces de notre guide, demandez lui si elles proviennent de pêcheries et d'aquacultures durables et équitables.

Comment a-t-elle été pêchée et d'où vient-elle ?

De nombreuses méthodes sont non sélectives et destructrices, en particulier le chalutage de fond et le chalutage à perche. Elles entraînent d'importantes quantités de prises accessoires. La pêche à la ligne, le chalutage pélagique pratiqué dans de bonnes conditions et le caseyage (capture avec des casiers) sont par exemple de bien meilleures méthodes. Certains stocks sont épuisés ou surexploités et ne doivent plus être des sources d'approvisionnement.

Votre supermarché a-t-il une politique en produits de la mer durables ?

Les supermarchés doivent faire partie de la solution, pas du problème. Demandez à votre commerçant des produits de la mer issus de pêcheries et d'aquacultures durables et équitables.

Consommez responsable

- Privilégiez des produits issus d'une pêche durable. En voici quelques exemples :
 - Bar de ligne de la côte française
 - Thon germon des canneurs et ligneurs du Pays Basque
 - Cabillaud de la mer d'Iroise des pêcheries normandes et bretonnes.
- Évitez de consommer les poissons pendant leur période de reproduction.
- Préférez des produits de la mer pêchés localement ou qui n'ont pas parcouru la moitié de la terre pour arriver dans votre assiette ! Vous soutiendrez les pêcheurs locaux et artisanaux, et vous contribuerez aussi à lutter contre les émissions de gaz à effet de serre liées aux transports.
- Ayez les mêmes réflexes au restaurant, au marché, chez le poissonnier.
- Pour finir, privilégiez peut-être la qualité à la quantité !

Qu'est-ce qu'une pêche durable ?

Greenpeace considère qu'une pêcherie durable se caractérise par des pratiques qui peuvent être poursuivies indéfiniment dans le temps, sans réduire la capacité de l'espèce cible à maintenir sa population à un niveau correct et sans avoir d'effets négatifs sur les autres espèces de l'écosystème, homme inclus, que ce soit en les privant de leurs sources de nourriture, en les tuant accidentellement ou en endommageant leur environnement.

Une pêche durable :

1. est gérée selon une approche écosystémique (ex. : application du principe de précaution, intégration de réserves marines dans le plan de gestion)
2. aide à protéger les habitats et les espèces sensibles
3. maintient le stock de toutes les espèces cibles à un niveau sain (ex. : suivi des recommandations scientifiques de référence)
4. utilise des méthodes de pêche sélectives (ex. : non destructrices)
5. maintient la biodiversité associée
6. minimise l'utilisation de l'énergie, de produits chimiques, ainsi que la production de déchets tout au long de son process
7. respecte des méthodes socialement et économiquement équitables et responsables
8. assure une traçabilité complète de tous ses produits depuis la zone de capture jusqu'au point de vente.

Les pêcheries locales et artisanales de petite taille peuvent ne pas correspondre strictement à la définition de Greenpeace des pêcheries durables (par exemple peu ou aucune donnée scientifique sur l'état du stock, la pression de pêche ou les impacts sur l'environnement), mais elles ont souvent un impact moindre que de nombreuses pêcheries industrielles et sont d'une importance capitale pour les communautés locales : **Greenpeace encourage donc les consommateurs et les gouvernements à soutenir ces pêcheries, afin de fournir des données et améliorer leur durabilité.**

La crise des océans

Les océans sont confrontés à de graves menaces. La surpêche chronique a entraîné l'effondrement de nombreux stocks de poissons et la destruction des habitats marins. La FAO (agence des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation) précise que 80 % des stocks² de poissons sont pleinement exploités, surexploités ou effondrés, chiffre qui ne cesse d'augmenter. Les populations de grands prédateurs tels que le thon, l'espadon, le cabillaud ou les requins ont diminué de 90 %.

Pourquoi la pêche est-elle aujourd'hui en crise ?

- Parce que la gestion des pêcheries¹ est calquée sur un modèle productiviste alors qu'il s'agit ici d'espèces sauvages.
- Parce que les politiques ne suivent généralement pas les conseils scientifiques en matière de quotas de pêche.
- Parce que dans de nombreuses parties des océans les accords de gestion des pêcheries sont mal appliqués voire inexistant.
- Parce que l'industrie de la pêche recherche le profit immédiat, entraînant une surcapacité des flottes industrielles et employant de moins en moins de pêcheurs.

Pourtant, il n'est pas trop tard !

Vous aussi contribuez à la sauvegarde des océans : en consommant responsable et en vous posant les bonnes questions, vous assurez un avenir où les produits de la mer seront issus d'une pêche et d'une aquaculture durables³.

Lexique

- 1 Pêcherie** groupe de pêcheurs visant un stock spécifique d'une espèce avec une méthode de pêche définie, par exemple la pêcherie française de thon rouge de Méditerranée à la senne.
- 2 Stock** communauté ou population de poisson où sont effectuées les prises. Les stocks de poisson sont géographiquement très localisés.
- 3 Durable** un mode de développement ou de gestion qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.
- 4 Prise accessoire** tout organisme capturé mais non visé initialement par l'opération de pêche : mammifères marins, tortues, oiseaux, coraux et éponges, crustacés, poissons non commercialisables, juvéniles (jeunes).
- 5 Equitable** partenariat commercial qui vise à l'amélioration du droit et des conditions de commerce des travailleurs marginalisés, prenant aussi en compte les coûts de production sociaux et environnementaux.
- 6 Moratoire** suspension volontaire d'une mesure ou d'une activité.
- 7 Principe de précaution** mesures visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement, prises en l'absence de certitudes, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment.
- 8 Approche écosystémique** gestion des pêcheries basée sur les interactions entre espèces et avec un écosystème complexe, par opposition à la gestion quantitative par espèce et par quota.

Greenpeace demande

- L'adoption par la grande distribution française de politiques d'approvisionnement en produits de la mer pêchés et élevés durablement, accompagnées par un étiquetage complet et précis
- Un moratoire sur la pêche au chalut de fond en haute mer ciblant les poissons de grands fonds, un moratoire sur le thon rouge de Méditerranée, sur les requins et donc l'arrêt de leur commercialisation
- La création d'un vaste réseau mondial de réserves marines pleinement protégées et couvrant 40 % de nos océans, permettant de restaurer et de protéger les écosystèmes marins
- Des pêcheries durables et équitables⁵ dont la gestion se base sur le principe de précaution⁷ et sur l'approche écosystémique⁸ dans les zones de pêche restantes, soit 60 % des océans
- Une lutte efficace contre la pêche illégale

Ces mesures prises ensemble sont seules capables d'assurer à la fois la survie des océans et l'existence d'une activité de pêche pérenne.

GREENPEACE

22 rue des Rasselins 75020 Paris
Tél : 01 44 64 02 02 - www.greenpeace.fr

Imprimé sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique.

Pourquoi ces espèces figurent-elles sur la liste de Greenpeace ?



Espèces biologiquement vulnérables

Par exemple les espèces de grands fonds comme la sébaste, le sabre ou l'empereur. Ils vivent longtemps (parfois jusqu'à 100 ans), se reproduisent tardivement, parfois après 20 ans, et produisent peu d'oeufs. Ces caractéristiques en font des poissons très vulnérables à toute pêche mal contrôlée. Mais de nombreux autres poissons qui se reproduisent après 5 ans sont également vulnérables.

Surpêche / État des stocks

Quand la pression de pêche est trop élevée, quand un stock de poissons est pêché au-delà de sa capacité à se maintenir, voire quand les stocks se sont déjà effondrés. Le thon rouge de Méditerranée en est un bon exemple : considéré par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature - organisation mixte associant des ONG et des Etats) comme étant en danger critique d'extinction, les responsables politiques continuent pourtant à en autoriser la pêche.



Méthodes de pêche destructrices, non sélectives. Prises accessoires⁴

De nombreuses méthodes de pêche sont fortement destructrices pour les habitats et pour l'écosystème marin. Près de 40 millions de tonnes de poisson de prises accessoires, déjà morts ou mourants, sont rejetées à la mer chaque année. Des millions de dauphins, de tortues et d'oiseaux de mer meurent à cause des palangres et des filets. La pêche des carrelets et autres poissons plats entraîne un ratissage systématique des fonds marins par les chaluts à perche. Le chalutage de grand fond en haute mer détruit les écosystèmes fragiles des canyons et monts sous-marins à près de 1 500 mètres de profondeur, constitués de coraux et d'éponges.



Impacts de l'aquaculture

L'aquaculture a souvent des impacts sociaux négatifs et des répercussions sur l'écosystème marin.

Les mangroves asiatiques et sud-américaines ont été systématiquement détruites pour l'élevage de crevettes. De nombreuses fermes de saumon d'Écosse et du Chili causent l'asphyxie des écosystèmes et de nombreux saumons d'élevage s'échappent des cages, menaçant l'équilibre des stocks sauvages. Les fermes utilisent massivement de la farine provenant de pêcheries de petits poissons, avec un rendement faible, de l'ordre de 5 à 8 kg de farine pour produire 1 kg de poisson d'élevage.



Pêche illégale ou mal gérée

Au niveau mondial la FAO estime qu'1 poisson sur 4 provient de la pêche illégale. Certaines espèces et stocks sont particulièrement touchés, comme le thon rouge de Méditerranée ou la morue (cabillaud) de Mer du Nord. La pêche illégale prive aussi les pays en voie de développement de précieuses ressources en nourriture et en devises. La Guinée perdrait ainsi plus de 100 millions de dollars par an.

Greenpeace demande des pêcheries et une aquaculture durables pour les espèces suivantes. En l'absence de précisions de la part de votre supermarché, elles sont donc à éviter :



Nom commercial Bar	Nom commercial Baudroie (lotte)	Nom commercial Cabillaud de l'Atlantique (morue)	Nom commercial Carrelet (plie)	Nom commercial Crevette	Nom commercial Eglefin (haddock)
Nom scientifique <i>Dicentrarchus labrax</i>	Nom scientifique <i>Lophius budegassa</i> , <i>L. piscatorius</i> , <i>L. americanus</i>	Nom scientifique <i>Gadus morhua</i>	Nom scientifique <i>Pleuronectes platessa</i>	Nom scientifique <i>Pandalus borealis</i> (nordique) <i>Penaeus</i> sp. (tropicales) <i>Litopenaeus vannamei</i> (blanche du Pacifique) <i>Crangon crangon</i> (grise)	Nom scientifique <i>Melanogrammus aeglefinus</i>
Préoccupations	Préoccupations	Préoccupations	Préoccupations	Préoccupations	Préoccupations



Nom commercial Espadon	Nom commercial Limande	Nom commercial Merlu	Nom commercial Raie	Nom commercial Saumon de l'Atlantique	Nom commercial Sole	Nom commercial Thon obèse, thon albacore, thon germon
Nom scientifique <i>Xiphias gladius</i>	Nom scientifique <i>Limanda limanda</i>	Nom scientifique <i>Merluccius merluccius</i> , <i>M. australis</i> , <i>M. capensis</i> , <i>M. paradoxus</i> , <i>M. hubbsi</i> , <i>M. gayi</i>	Nom scientifique <i>Atlantoraja castelnaui</i> (raie), <i>Dipturus batis</i> (pocheteau gris), <i>Rostronaja alba</i> (raie blanche, pocheteau)	Nom scientifique <i>Salmo salar</i>	Nom scientifique <i>Solea solea</i>	Nom scientifique <i>Thunnus obesus</i> , <i>T. albacares</i> , <i>T. alalunga</i>
Préoccupations	Préoccupations	Préoccupations	Préoccupations	Préoccupations	Préoccupations	Préoccupations